

une gamme de services d'assurance, de garantie et de financement que le secteur privé ne dispense habituellement pas.

Les services de la SEE ont pour objet d'aider les exportateurs canadiens, qui offrent des biens compétitifs en fait de prix, de qualité, de livraison et de service, à faire face à la concurrence au niveau international. Certains gouvernements étrangers offrent des services d'aide du même genre à leurs exportateurs.

On n'exige pas de valeur minimale pour que l'entreprise d'exportation soit admissible à l'aide. La Société réexamine constamment ses programmes et elle est disposée à envisager de façonner ses services, sous réserve de ses limites législatives, de manière à satisfaire aux besoins spécifiques des exportateurs dont les possibilités de croissance et de concurrence sont élevées.

Les services de la SEE ne sont pas destinés à subventionner les exportateurs, mais bien à les mettre sur un pied d'égalité avec les concurrents étrangers et à favoriser le commerce d'exportation du Canada.

Pour obtenir des renseignements exhaustifs au sujet du financement offert par la Banque fédérale de développement, il suffit de communiquer avec le siège social de la Banque au 901, carré Victoria, Montréal, Canada, H2Z 1R1.

Pour ce qui est des services financiers de la Société pour l'expansion des exportations, il faut s'adresser au siège social de la SEE, au 110, rue O'Connor, Ottawa, Canada, K1P 5T9.

Le chapitre 5 qui suit renferme des renseignements sur l'aide que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux offrent à l'industrie sous la forme de stimulants et de services spéciaux de financement.